

Adresse des travaux

193-38045-RC 4PDL-LOTTISSEMENT ODION

302 chemin des Evequaux
38330 BIVIERS

Adresse de facturation

Monsieur ODION Jean-Pierre

20 avenue Louis Bonnet Eymard
38700 Corenc

Nos réf. : 693DA24/041433/001001

Vos réf. :

Affaire suivie par le groupe facturation

Tél. : +33 / (0)4 50 84 64 98

Fax : +33 / (0)4 50 65 38 09

e-mail :

Date de réalisation : 03.12.2020

**FACTURE ORIGINALE N° : 0324 - 645759247
DU : 03.12.2020**

DETAIL EN PAGE(S) SUIVANTE(S)

MONTANT TTC DE LA FACTURE € :	5.918,05
VOS REGLEMENTS € :	-2.959,05
RESTE A PAYER € :	2.959,00

DEUX MILLE NEUF CENT CINQUANTE-NEUF Euro(s)

Sous réserve d'encaissement définitif de vos règlements

Merci d'adresser votre règlement exclusivement en euros avant le 18.12.2020, à l'ordre de Enedis, en nous retournant le coupon-paiement TIP SEPA ci-dessous signé et accompagné, si nécessaire, d'un IBAN en utilisant l'enveloppe ci-jointe ou par chèque à envoyer avec le coupon-paiement TIP SEPA ci-dessous, en utilisant l'enveloppe jointe. Le règlement de cette facture est une condition obligatoire pour réaliser la mise en service de vos installations.

En cas de retard de paiement, les sommes dues sont majorées de plein droit de pénalités, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. Ces pénalités sont calculées, sauf dispositions contractuelles contraires, sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage ; cette base ne peut être inférieure à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour où le paiement est exigible. Ces pénalités sont calculées à partir du premier jour suivant la date d'échéance du paiement jusqu'à la date de paiement effectif de la facture.

En application de l'article D. 441-5 du code de commerce et seulement pour les professionnels soumis à l'article L. 441-6 du code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'échéance entraîne de plein droit l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement de 40 €.

TVA acquittée sur les débits.

N° TVA intra-communautaire Enedis : FR66444608442

Préavis de règlement sans frais pour le bénéficiaire.

Aucun rabais, remise, ristourne et escompte ne seront accordés en cas de paiement à une date antérieure.

Enedis

11 Rue Felix Esclangon 38000 GRENOBLE - Tél : 09 69 32 18 53 - Fax :

Enedis - SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 270 037 000 euros RCS de Nanterre 444 608 442

Page : 1/2

IBAN : JOINDRE UN RIB
ICS : FR 31 ZZZ 533243
RUM : TIP313241011018233306457592470412

ODION Jean-Pierre
20 avenue Louis Bonnet Eymard
38700 Corenc

Montant : 2.959,00 €
10762462

TIPSEPA

Date et lieu

Signature

OHMW
N° devis 693DA24/04
1433/001001

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Enedis à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Enedis. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué**

Enedis
TSA 30203
41974 BLOIS CEDEX

324100000007

550031041234 71324101101823330645759247960105 295900

VOTRE FACTURE ORIGINALE N° : 0324 - 645759247 DU 03.12.2020 EN DETAIL

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire HT avant réfaction	Montant HT avant réfaction	Taux TVA
Dépose	1	PRE	111,13	111,13	20,0 %
Frais Administratifs et constitution de fonds de plans	1	PRE	530,70	530,70	20,0 %
Mises en Chantier	1	PRE	787,25	787,25	20,0 %
Etudes spéciales	1	PRE	539,45	539,45	20,0 %
Accès Réseau	1	PRE	269,58	269,58	20,0 %
Accessoires BT toutes Zones (jonctions, dérivations ...)	1	PRE	2.280,62	2.280,62	20,0 %
Canalisation BT zone A	1	PRE	433,44	433,44	20,0 %
Autres cas de lotissement et ZA	1	PRE	1.987,92	1.987,92	20,0 %
Terrassements en zone A	1	PRE	1.279,44	1.279,44	20,0 %

Réfaction (coût pris en charge par Enedis) -3.287,82

	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Soumis à une TVA au taux de 20,00 % :	4.931,71	986,34	5.918,05
Montant HT € :	4.931,71		
Montant TVA € :		986,34	
Montant TTC € :			5.918,05

Vos règlements € : -2.465,85 -493,20 -2.959,05

En référence à la facture d'acompte n°3400040533

RESTE A PAYER € : 2.959,00